



Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu du groupe de travail « Réseau voies lentes »
Jeudi 17 mars 2022

Présences : 15 personnes.

Catherine BURON, Christian DE COCK, M. DESPIEGELEER, Thierry GODFROID, Pol GUILLAUME, Lucien HAUDESTAINE, Nadine HEINE, Edmée LAMBERT, Sébastien LEUNEN, Bruno LOUIS, Marie-Agnès-MARS, Gilbert PINEUR, Liliane SCHANER, Jean-Marie TOMBALLE, Marc VAN DEN BROECK.

Pour la Commune : Karine THOLLIER – Conseillère en mobilité, Vincent GERMEAU - ADL (excusé).

Pour le GAL : Gaël STORDEUR (Chargé de mission Vélo)

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Excusés : Frédéric CORNET, Alain DURANT, Éric DEGEE, Maxime TIHANGE.

Ordre du jour

- Présentation des actions vélo du GAL
- Vision globale du réseau cyclable : présentation de l'analyse des alternatives et discussions
- Mise en avant des axes prioritaires (critères) et Suites à donner
- Recueil d'idée pour le lancement de la démarche pour le volet piéton.

Actions vélo du GAL par Gaël STORDEUR

- Les stations de gonflage ont été implantées dans 3 écoles : école communale de Braives, école communale de Fallais et l'école Fondamentale Autonome de la Communauté française de Ciplet.
- L'action passeport cycliste continue et aura lieu à l'école de Fallais le 2, 3, 5, 13 mai prochain pour les 5^{ème} primaire.
- Autre action avec le GRACQ (collaboration avec la locale Huy) : séance à vélo dans le trafic pour l'école communale de Braives.
- Pour stimuler l'utilisation du vélo et les expériences multimodales, un grand défi mobilité est organisé du 25 avril au 20 juin prochain à destination des écoles avec des cadeaux à gagner.
- Relance de l'opération ramassage scolaire à vélo du 25 avril au 20 juin : à l'école de Ciplet et voir si autres écoles prenantes.
- La fête du vélo aura lieu pendant la semaine de la mobilité, le 18 septembre 2022 prochain. Un circuit à travers Braives et les 3 autres communes du GAL sera organisé avec un arrêt à la gare de Braives et animation sur le thème du vélo + autres actions de sensibilisation.

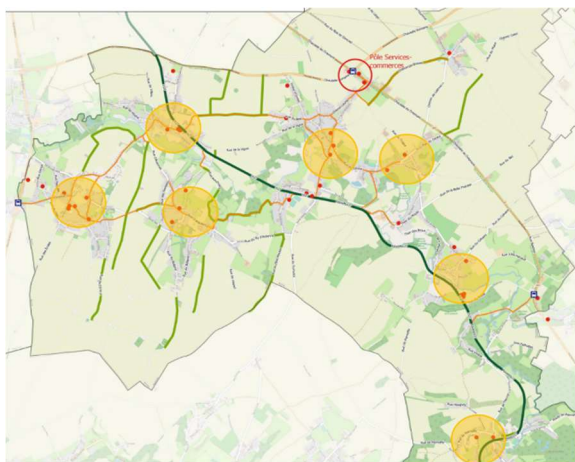
Suite à une question, Gaël confirme que le GAL répond aux appels à projets pour la mise en place d'action pour développer le vélo en lien avec les écoles. L'année passée cela a permis d'acquérir une remorque pour le transport de matériel lors des rangs cyclables. Autres équipements acquis : feux arrière, balisage, ...

Vision globale du réseau cyclable

Aurélie Vandeberg rappelle les objectifs pour la partie cyclable : Identifier **un réseau cyclable fonctionnel** pour centraliser les aménagements et le balisage sur un tracé. Cela n'empêche pas que des alternatives soient parcourues par certains cyclistes. On limite ainsi les coûts et les aménagements. Cela permet également d'avoir un réseau arrêté et prêt pour les différents appels à projets mais aussi la demande de subsides dans le cadre du PCDR.

Pour l'analyse des propositions du groupe de travail février, voici les éléments qui permettent de justifier le réseau proposé qui est présenté :

- Volonté initiale de la fiche-projet du PCDR : axe du RAVeL structurant avec l'idée de joindre les villages plus éloignés du RAVeL.
- Le plan communal de mobilité qui propose de rendre les cœurs de village « 100% cyclables » et cela passe par :
 - o Une mixité avec la circulation motorisée (norme : charge de trafic inférieur à 6000 véhicules/ jour et vitesse 30 km/h)
 - o Des mesures d'aménagement tels que des effets de porte, ralentisseur de trafic, limitation de vitesse 30 km/ h, Sens unique limité, ...



Vu l'enjeu piéton/ vélo dans les cœurs de village, il a été proposé d'attendre la réflexion piétonne prévue dans les prochaines réunions et se center aujourd'hui sur les axes entre village de l'entité et entre les villages et le RAVeL.

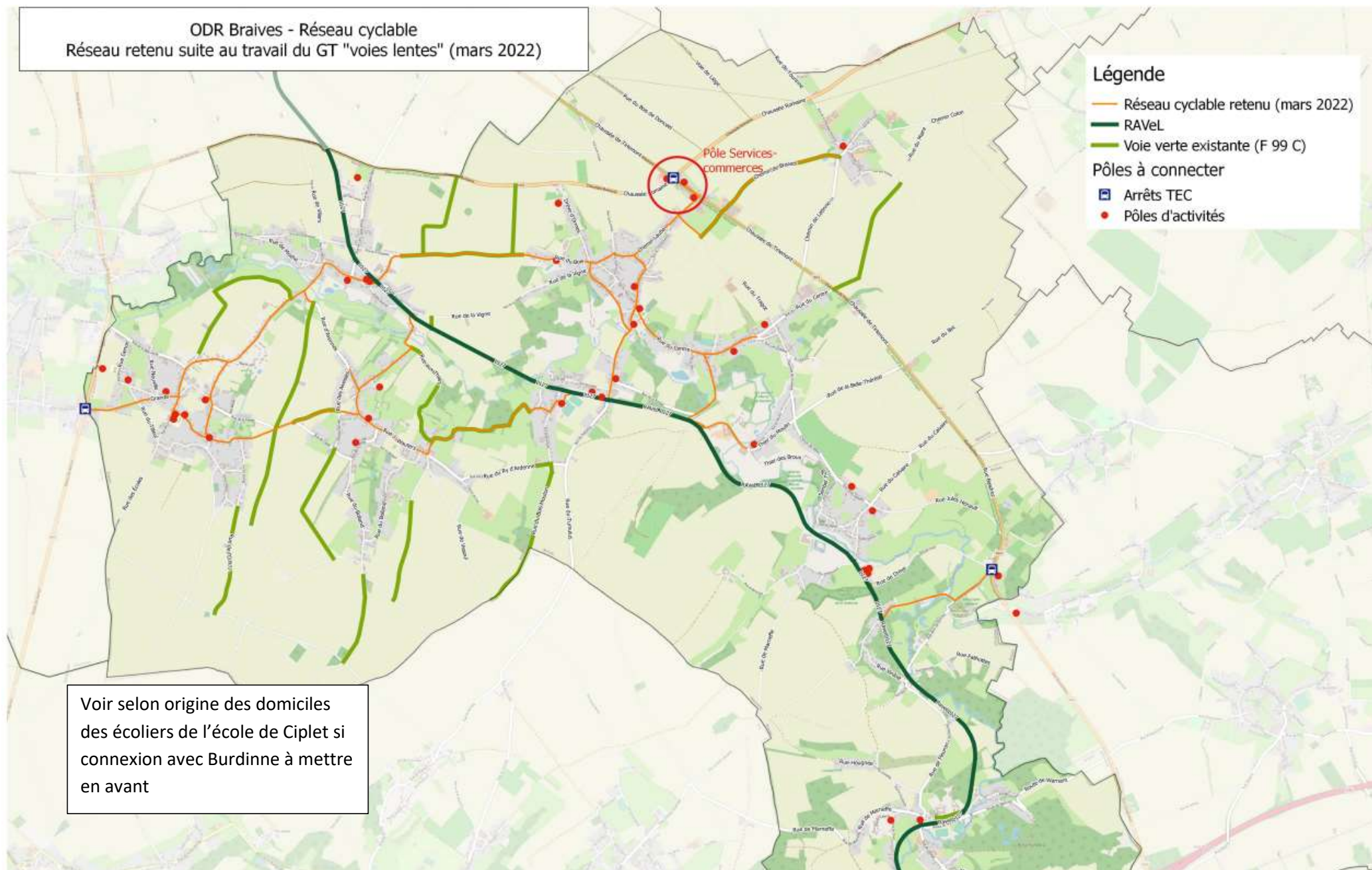
Chaque participant reçoit une carte avec la proposition de tracé de réseau cyclable et les remarques sont discutées en groupe :

- Le groupe qui avait analysé la partie Est du territoire (Avennes-Ciplet-Ville) s'étonne que la rue Vélupont n'avait pas été reprise alors que proposée vu la connexion directe vers le RAVeL et vu les aménagements déjà présent début de la rue d'Avennes. Le tronçon est repris.
- Les riverains de la rue Reine Astrid rappelle le trafic des camions dans la rue (probablement pour éviter la redevance kilométrique chaussée Romaine). Difficulté de voir comment décourager avec les GPS qui propose cette alternative. Une analyse du trafic serait à réaliser.

- Même si l'objectif de la fiche est entre les villages de l'entité, ne faut-il pas ajouter un axe pour la jonction entre Burdinne et Ciplet (école). Cette proposition est à analyser selon l'origine des élèves de l'école de Ciplet. Gaël n'a justement pas de données sur les trajets scolaires et origine des enfants de cette école. Avec la relance du rand vélo en avril, il sera peut-être possible d'avoir l'information.
 - Madame Mars rappelle sa désapprobation pour le tronçon Ville-Ciplet. Pol Guillaume propose de ne pas à nouveau s'attarder sur ce dossier, il souligne que la Région wallonne incite la commune à poursuivre. L'enquête publique liée à la demande de permis pour le nouvel aménagement proposé va justement bientôt démarrer.
 - Pour le cheminement entre Braives et Tourinne, Monsieur De Spiegeleer rappelle la dangerosité de la traversée de la nationale. Une meilleure signalisation est à faire, le tronçon 50 km/ h à placer plus tôt ? pourquoi pas un feu rouge intelligent ? Cette problématique est à faire remonter régulièrement lors des réunions du comité provincial de la sécurité routière vu la non-emprise de la commune sur cette route régionale.
 - Discussion et débat sur les traversées du RAVel avec voirie - à sécuriser. Gaël Stordeur rappelle la vision Fast de la Région Wallonne qui préconise de manière générale à laisser une certaine fluidité aux cyclistes. La végétation de part et d'autre du RAVel n'apporte pas toujours une bonne visibilité aux automobilistes lorsqu'un cycliste débouche à un croisement. Il est souligné l'importance de bien signaler l'approche d'un carrefour aux cyclistes comme aux automobilistes. Pourquoi pas essayer « une priorité » aux cyclistes à certains carrefours qui se prêtent bien (où la vitesse à la base est déjà limitée et la végétation dégagée) ? Les prochains travaux sur le RAVel serait une opportunité pour dégager certaines zones et mieux signaler.
- Monsieur Tombal s'exprime sur la dangerosité des cyclistes se montrant trop prioritaire, il met en avant l'aménagement en chicane rue Saint-Donat avec le RAVel comme intéressant.

Ci-dessous la carte avec le réseau cyclable proposé (tracé orange) qui sera réévaluée éventuellement après l'analyse dans les cœurs de village pour voir si adaptation nécessaire.

ODR Braives - Réseau cyclable
Réseau retenu suite au travail du GT "voies lentes" (mars 2022)



Critères pour les axes prioritaires et suite à donner au travail

La question est posée de quels seraient les critères à mettre en avant si un choix devait être fait dans les axes cyclables à aménager prioritairement. Propositions :

- Vers les lignes de bus express, les écoles.
- Si le revêtement actuel est en mauvais état
- Axe qui permet d'avoir une avancée cohérente (continuité) – attention de ne pas dispatcher les aménagements.
- Selon les coûts d'aménagement éventuellement.

Pour la communication, proposition d'attendre la réflexion globale cycliste/piéton et communiquer par la suite (CLDR, Conseil communal, éventuellement population).

Préparation de la suite du travail

Pour la mobilité piétonne, les deux volets intéressent les membres du groupe de travail :

- Volet fonctionnel : analyse dans les cœurs de village – sont intéressés entre autres : Nadine, Marie-Agnès, Edmée, Sébastien, Bruno, Gilbert, Thierry, Christian
- Volet chemin et sentier : analyse des potentialités - inventaires sur base de l'atlas des chemins ; sont intéressés entre autres : Christian, Marie-Agnès, Marc, Edmée

Quelques pistes sont évoquées :

- Proposition de réaliser un travail en autonomie avec méthodologie commune- chacun (ou en groupe selon) analyse son village sur le terrain et vient à la prochaine réunion avec une visite de terrain déjà réalisée.
- Pour l'inventaire des chemins et sentiers, Edmée rappelle l'importance de signaler aussi les chemins creux existants important pour la biodiversité, pas nécessairement pour une réouverture mais pour les mettre en avant comme élément du maillage écologique.

La commune reviendra avec une méthodologie proposée.

La réunion s'est clôturée à 22h00'.

Pour le secrétariat de l'ODR,
Aurélie VANDBERG